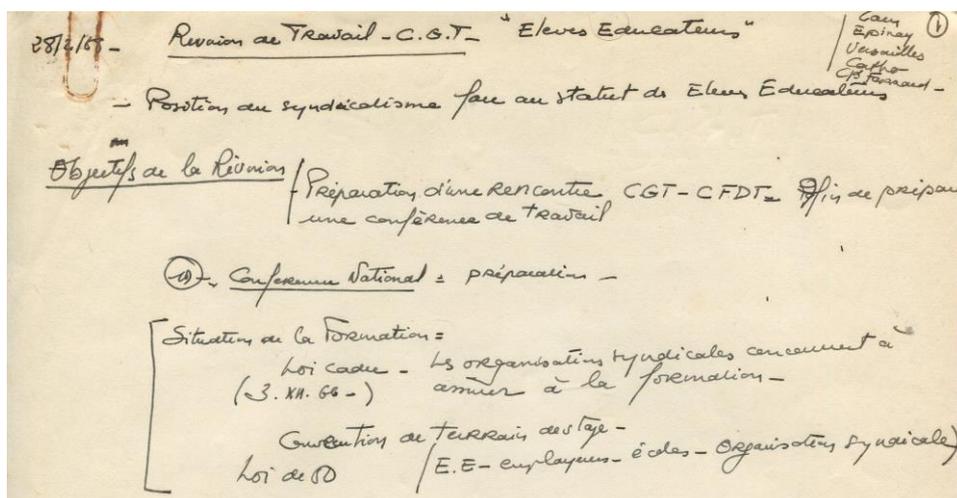


LE SUPPLEMENT DE LA LETTRE

Mai-juin 68... et après : deux boîtes d'archives, deux parcours croisés

A la suite du numéro 59 de la Lettre consacré au « Mai 68 du Social », nous vous proposons, sans prétendre l'épuiser, un retour sur le sujet à travers une brève exploration de deux boîtes d'archives. La première d'une assistante sociale, la seconde d'un éducateur spécialisé, tous deux élèves en région parisienne à l'époque des « événements ». D'un côté, MM a été élève à l'École d'assistantes sociales et d'infirmières dite « Ecole Raspail », située 250 boulevard Raspail à Paris¹. De l'autre, JCB a effectué sa formation au Centre de formation d'éducateurs spécialisés (CFES) d'Epinay-sur-Seine². D'une boîte à l'autre, on perçoit l'émergence et l'évolution de mouvements de contestation qui bousculent l'organisation et les pratiques de la formation à ces deux métiers, le tout suivant deux géographies et deux temporalités à la fois proches et distinctes.

Avant « mai » ? C'est la première différence entre les deux boîtes : il y a un « avant » mai 1968 dans les dossiers de l'élève éducateur JCB, pas dans celui de l'élève assistante sociale MM. JCB est en effet impliqué dans le *Comité national de liaison des élèves éducateurs spécialisés (CNL)*³ qui a été fondé en mai 1967, trois ans après les premières rencontres d'élèves inter-écoles qui se sont organisées dans l'Ouest dès 1964, mais aussi trois mois après la création de leur diplôme d'Etat. D'après un manifeste rédigé début 1968, ce nouvel organe fédère déjà les associations d'élèves de 22 des 25 écoles d'éducateurs spécialisés existantes. De janvier à mai, on voit le CNL travailler avec le *Syndicat national des personnels et cadres des établissements et services de la jeunesse inadaptée (CGT)* au sein d'un groupe de travail « Elèves éducateurs ». Il s'agit de préparer une conférence nationale professionnelle qui se tiendra avec la CFDT le 1^{er} avril et fera le constat que les réformes récentes (sur le diplôme, les stages, les bourses) ont été menées sans la concertation avec les syndicats qu'exige la loi-cadre de 1966 sur la formation professionnelle (cf. extrait). Dès son premier congrès national de Marseille les 26 et 27 avril 1968, le CNL adopte aussi quelques positions fortes : contre la forme du diplôme d'Etat et les cours magistraux, pour le libre choix des terrains de stage et l'autonomie des élèves déjà requalifiés en « éducateurs en formation ».



¹ Cette école fondée par le comité de lutte contre la tuberculose sera absorbée en 1989 dans l'Institut supérieur d'intervention sociale (ISIS) du CREAL, aujourd'hui IRTS Ile-de-France.

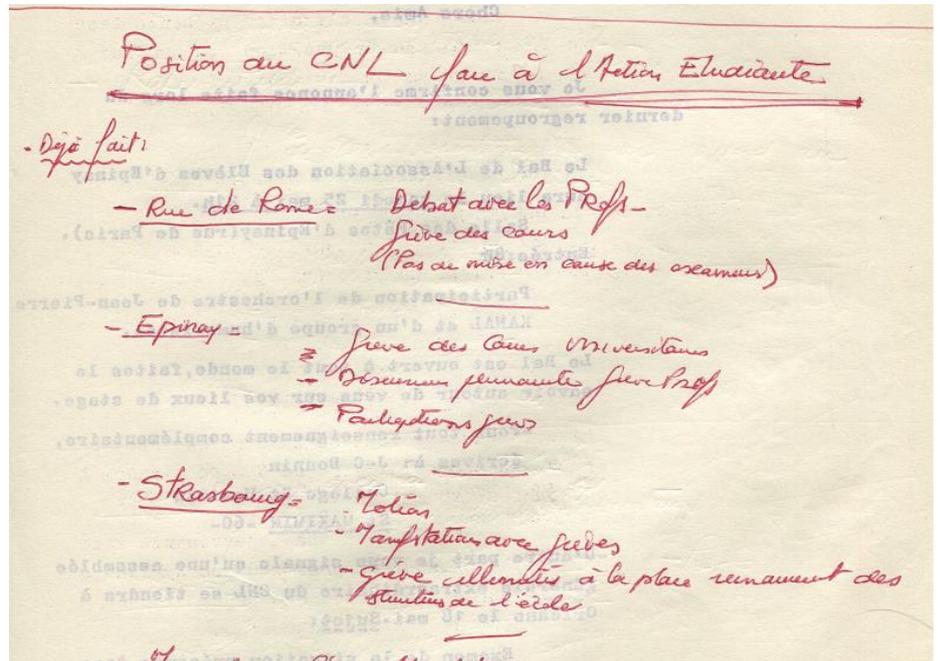
² Ce centre issu de l'école de cadres de Montesson est alors géré par le CREAL Ile-de-France. Il sera déménagé en 1971 à Neuilly-sur-Marne, avant de devenir l'un des deux sites de l'IRTS Ile-de-France qu'il est aujourd'hui.

³ Ne pas confondre avec le CNLAPS, aussi appelé « CNL », qui regroupe les associations de prévention spécialisée.

Dans les « événements »

Premiers écrits de « mai ». Les « événements » arrivent sous la plume de MM et JCB le même jour : le vendredi 17 mai, soit quatorze jours après le début d'occupation de la Sorbonne et quatre après le début de la grève générale. A partir de cette date, les deux « élèves » prennent note, brièvement ou plus longuement, de ce qui se dit ou fait lors des différentes réunions auxquelles il.elle assistent. Ce jour-là, MM participe à une première Assemblée générale des élèves assistants sociales qui se tient rue Clotilde. Et déjà, même s'il s'agit bien de remettre en cause la formation des assistants sociales, la rigueur autocritique professionnelle est à l'œuvre : « Dans cette action, nous

devions être capables d'analyser la situation et d'agir selon les principes de notre « profession » d'AS. Nous avons apparemment démolé sans rien avoir analysé réellement ni trouvé le moyen d'évaluer, de diagnostiquer ». JCB est quant à lui à Orléans à une assemblée du CNL : l'occasion entre autres de faire le tour des modes d'action déjà initiés dans chaque école d'éducateurs spécialisés représentée (ci-dessus).



Par la suite et jusqu'à la fin du mois, JCB rend compte par écrit de discussions sur son lieu de stage (« critique de la part des éducateurs de l'action étudiante, non communication ») puis de la grève qui s'ensuit, d'assemblées décevantes au CTNEAI⁴ occupé (« Profond désappointement [...] Formulation : demande de se former des commissions parlant du même thème. Sachant que le grand groupe (100-200) ne peut constituer une discussion valable. Réponse : compte tenu du processus des manifestations actuelles c'est l'assemblée qui est souveraine. Je quitte la salle. Opposition au mot d'ordre de grève. Profond écœurement. La remise en cause va presque contre le mot « structure ») ... Les écrits de la fin mai rendent compte des revendications pratiques formulées par les élèves d'Epinay à la fois sur la sélection à l'entrée de l'école et sur les modalités de stage long de première année. Un texte du directeur, Robert Préaut, en appelant à la création d'un « Mouvement pour la réforme culturelle », devant dépasser la crise politique pour aborder la crise de civilisation, témoigne à sa manière de l'effervescence interne à l'école, riche en travaux de commissions.

Du côté de MM, les notes manuscrites se poursuivront un peu plus longtemps, jusqu'au 19 juin, d'assemblées générales en réunions de « commission paritaire » principalement.

Les ambiances extérieures. Celles-ci s'invitent différemment dans les deux boîtes. A Epinay et sur la foi de ce qui nous est transmis, JCB conserve un tract de comités de grève locaux, un avis de grève des travailleurs des messageries et imprimeries, ainsi que deux suppléments de *Voix ouvrière* et de *l'Avant-garde Jeunesse*. A Paris, MM amasse une documentation bien plus importante où se croisent l'UNEF, l'UNEF « Mino », le CELU (Comité étudiant pour les libertés universitaires), le MODEL (Mouvement d'organisation des étudiants pour la liberté, « apolitique »), les Etudiants socialistes, les Jeunesses communistes... Y figurent aussi nombre de tracts et communiqués de l'ACES (Association corporative des étudiants en sciences de Paris) et du Comité de grève de la Faculté des sciences. Et pour cause : c'est là, à la Faculté des sciences, 9^{bis} quai Saint-Bernard, Tour 32, 1^{er} étage qu'un certain *Comité de coordination des étudiants en service social* va assurer sa permanence. MM y participe.

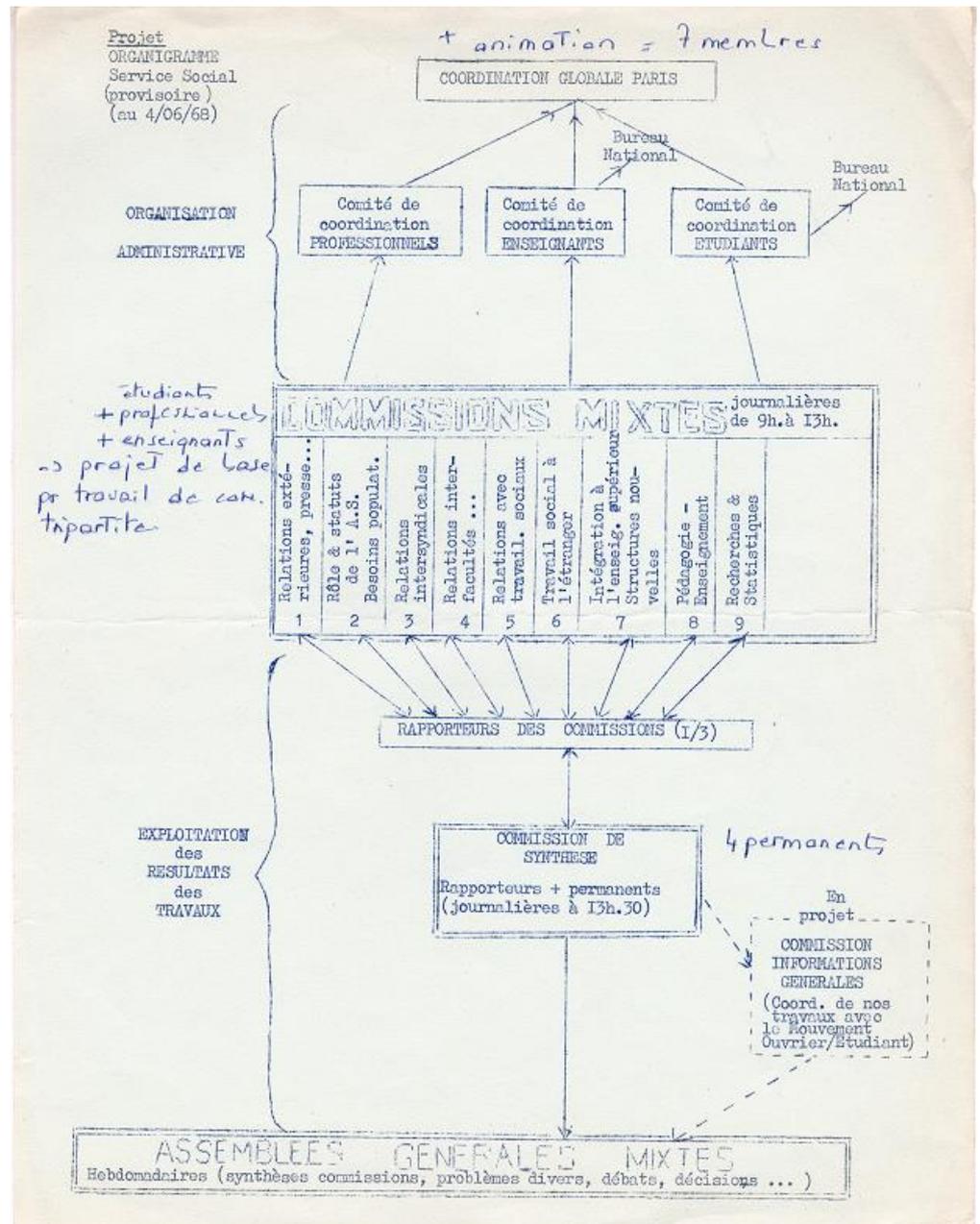
⁴ Le Centre technique national pour l'enfance et l'adolescence inadaptes, à Montrouge.

Le Comité de coordination des étudiants en service social. Certes, les élèves assistantes sociales n'ont pas d'association. Dans les documents de MM surnage un simple projet de statuts non daté d'une association, l'ONES (*Organisation nationale des étudiants en service social*) qui ne verra pas le jour. Mais elles ont un lieu à la Faculté des sciences où, pour dépasser leurs contradictions et l'« esprit d'école », il est acté le 23 mai que les décisions se prendront dorénavant ensemble. Trois jours auparavant, les élèves de service social des 14 écoles parisiennes se sont déjà réunies dans un *Comité d'action inter-écoles*, décidant la suspension des cours et des stages. Elles contestent le manque d'unité entre écoles (concernant les frais de scolarité, la sélection, les programmes), le montant dérisoire des bourses, le système des contrats, le diplôme d'État dans sa forme actuelle ainsi que sa non-équivalence universitaire.

Le 4 juin voit paraître le premier numéro d'un bulletin d'informations hebdomadaire depuis le local du Comité de coordination des étudiants à la Faculté des sciences: *Service social: Région parisienne*. Trois autres numéros suivront jusqu'au 24 du mois. Le premier éditorial témoigne parfaitement du choix des élèves d'inscrire leur action dans une mobilisation plus générale et très structurée des différents acteurs de la formation. « *Tout d'abord par école, puis tous fondus en un seul mouvement, professionnels, corps enseignant et étudiants, nous nous sommes penchés sur les modalités d'une réforme profonde de notre service social qui, malgré journées d'études, congrès... depuis 1945, n'avait jamais pu obtenir de véritables et bénéfiques transformations. Après quelques jours de tâtonnement, notre travail prend forme dans un esprit de collaboration loyal, une organisation et une discipline que beaucoup nous envient* » (cf. projet d'organigramme ci-dessus). Les dossiers de MM contiennent un bon nombre de rapports de commissions étudiantes

parisiennes qui se créent durant cette période : « A court terme », « Programmes - examens - long terme », « Rôle et statut de l'assistante sociale », « Besoins de la population », « Statistiques », « Travail social à l'étranger » ... Un travail de fond est visiblement engagé sur de nombreux sujets, avec interpellations du ministère des Affaires sociales à la clé.

Le CNL dans le mouvement étudiant. Pendant ce temps, du côté du CNL, les documents de JCB permettent surtout de voir se dessiner un rapprochement avec l'UNEF, en deux étapes. Le 17 mai, le CNL réuni en assemblée a déjà adopté une motion de soutien aux manifestations étudiantes en général et à ce syndicat en particulier. Le 21 juin, il adhère à l'UNEF en tant qu'association correspondante, un statut qui va lui permettre de conserver sa personnalité morale.



Le CNL à l'heure de « la participation » (Poitiers, 25-28 janvier 1969). Il faut attendre le mois de janvier 1969 pour voir le CNL vivre un temps de collaboration avec les centres de formation peut-être aussi fort que celui qu'ont vécu les élèves assistantes sociales en mai-juin 1968. Les travaux de Poitiers occupent de fait une large part de la boîte d'archives de JCB.

En février 1968, des membres du CNL ont déjà été invités par le Comité d'entente des écoles d'éducateurs spécialisés à leurs journées d'études de Vaucresson. Comme l'indique Pierre Alloing, directeur de l'école de Marseille, dans la revue *Sauvegarde de l'enfance* : « Après « Vaucresson 68 », il faut prévoir un nouveau colloque en 1969, où se rencontreront élèves éducateurs et cadres des écoles, désormais co-auteurs d'une démarche pédagogique résolument révolutionnaire. »⁵ Le but des quatre journées est de « déboucher sur la rédaction d'un projet concret de modification du diplôme d'Etat » sur lequel les pouvoirs publics pourront s'appuyer. JCB participe activement à leur préparation, d'une part à travers le travail collectif de l'école d'Epinau pour élaborer un « dossier technique », d'autre part en devenant l'un des deux représentants du CNL auprès du Comité d'entente des écoles. A Poitiers, les élèves, trois par école et choisis par un vote par promotion, sont hébergés gratuitement par l'école et invités à prendre leurs repas avec les cadres. Dix commissions sont mises en place, de 20 participants chacune, composées pour moitié de cadres et pour autre moitié d'élèves, pour plancher sur les cinq thèmes retenus : « Sélection », « Formation intellectuelle », « Formation technique », « Formation clinique », « Formation personnelle ». A ce degré, cette participation du CNL aux travaux du Comité d'entente sera la dernière.

L'AJPESS (octobre 1968- février 1971). Du côté des élèves assistantes sociales, la pression ne s'est pas non plus relâchée. En juin et juillet, les élèves ont été reçues au ministère des Affaires sociales trois fois, elles ont participé à la « commission tripartite » (cadres des écoles, professionnels, étudiants) chargée de travailler sur les mesures de court terme. Le principe de la séparation des études d'infirmière et d'assistante sociale est par exemple acquis, mais beaucoup reste à faire. En juillet, le Comité de coordination organise une université d'été, rebaptisée « Expériences pédagogiques ».

Les derniers documents de MM sont ceux d'une association déclarée le 30 octobre : l'Association des jeunes professionnels en service social (AJPESS). Cette fondation peut paraître tardive. Ses membres ont cessé d'être des élèves (c'est du moins ce que son titre laisse supposer) et il existe déjà une association professionnelle active depuis 1944, l'Association nationale des assistants de service social (ANAS). Le rôle dévolu à l'AJPESS est de préserver le feu sacré, l'esprit de la mobilisation étudiante pour aller au bout des actes posés. « *Quelque chose s'était passé pendant les événements. [...] Il ne fallait pas laisser se disperser tout le capital d'énergie et de désir d'action qui s'était accumulé [...]* ». Le dossier contient quelques comptes rendus de week-ends de travail. Le 4 octobre, l'association adresse aux ministères de tutelle une lettre de mise en demeure au ton incisif, reprenant certaines revendications comme la gratuité des études, dénonçant l'inaboutissement des aménagements apportés à la formation et mettant en jeu sa propre participation aux commissions régionales chargées de poursuivre la réflexion engagée. Encore un an après, le mot de la fin est donné par une note intitulée « Mise au point », datée de l'hiver 1970 et signée des cinq membres du bureau, parmi lesquelles MM : « *Nous avons fonctionné pendant deux ans. Mais l'association répond-elle encore à un besoin ? La réflexion continue, l'action aussi. Mais, progressivement nous avons recherché les instances d'engagement représentatives au niveau de l'ensemble des travailleurs. Nous nous sommes situés à l'intérieur de notre service ou entreprise, et en face de notre travail. Le constat principal est, selon la majorité d'entre nous, qu'il ne nous est plus possible de réfléchir seuls et d'agir seuls. Mais il nous faut rejoindre les cadres de références où la réflexion se fait avec d'autres travailleurs (sociaux ou pas), au niveau syndical ou politique. Nous notons qu'à ces niveaux-là d'ailleurs n'est pas exclue la possibilité d'une réflexion spécifique concernant les problèmes des travailleurs sociaux, de leur fonction, de leur profession, et qu'ainsi nous les situerons à chaque instant dans le contexte économique, social et politique. En conséquence de quoi et compte tenu des réponses des adhérents en juin 1970 et de la réunion du 5 décembre 1970, l'AJPESS cessera de fonctionner à compter du 1^{er} février 1971. »*

Sylvain Cid, chargé de mission du CNAHES

⁵ Pierre Alloing, « Les écoles d'éducateurs au temps de la contestation durant les journées de mai-juin 1968 », *Sauv. de l'enf.*, n°9-10, 1968, p. 649.